

Les crédits

D'où l'idée lui est-elle venue? Quelqu'un a prétendu qu'elle venait du livre rouge. Comment se fait-il que c'est le Parti réformiste qui doit attirer l'attention de ses vis-à-vis sur le fait que le public, dans nos circonscriptions, comme dans les leurs d'ailleurs, en a ras le bol de cette loi qui n'est bonne à rien en ce moment.

Je ne trouve donc pas du tout étonnant que les gens d'en face soient tout aussi déphasés en matière de pensions des députés.

On me renvoie au livre rouge. Il a été question du besoin de trouver des moyens d'endormir les gens. En voilà un excellent moyen. À mon humble avis, le livre rouge est un ramassis d'idées perdues dans une telle mer de mots empruntés au jargon administratif qu'il est possible de leur faire dire que les mesures que prend le ministre des Finances et qui s'imposent, soit maîtriser la dette et le déficit, faisaient effectivement partie du programme libéral.

Tous les députés libéraux sans exception à qui j'ai posé la question: «Avez-vous jamais pris la parole durant la campagne électorale de 1993 pour dire qu'il fallait absolument réduire le déficit et examiner tous les secteurs de l'économie?» m'ont invariablement répondu: «Mais c'est dans le livre rouge.»

La même chose se produit ici. Si nous avons soulevé la question à la Chambre des communes, c'est tout simplement parce que les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à mieux de la part de leurs élus. Nous sommes ici pour essayer, de toutes nos forces, de faire bouger ce géant monolithique constitué de 177 sièges ainsi que le premier ministre et ses ministres pour que, 400 jours plus tard, il fasse ce que le premier ministre a dit qu'il ferait il y a 400 jours de cela.

Il a dit que cela ne prendrait qu'une journée. Qu'est-il arrivé? Pourquoi est-il si facile pour le gouvernement libéral de faire s'envoler des années-personnes d'emploi d'une valeur totale de cinq millions de dollars dans le cadre du programme des hélicoptères EH-101? Pourquoi lui est-il si facile de faire s'envoler des centaines de millions de dollars de travail à l'aéroport international Pearson, s'il n'est même pas capable de faire une chose aussi simple que modifier le régime de pensions des députés?

Le plus frustrant dans tout cela—je sais que je me répète, mais il convient de le souligner—c'est ce qui suit. Comme la députée de Halifax, je considère que ce travail est l'un des plus emballants, l'un des plus valables qui soient. Je suis aussi entièrement d'accord avec elle quand elle dit que pratiquement tous les députés travaillent de 7 heures le matin jusqu'à 22, 23 heures ou minuit et qu'ils sont constamment au service des Canadiens. La députée a tout à fait raison.

Je conviens également avec le député de Glengarry—Prescott—Russell qu'il s'agit vraiment d'une vocation honorable. Pourquoi le gouvernement n'écoute-t-il pas les Canadiens moyens? Mon collègue de Kootenay—Ouest—Revelstoke a rappelé qu'il avait travaillé sous pression pendant 22 ans et demi comme contrôleur aérien et qu'après toutes ces années, il a eu droit à une pension de 17 000 \$ par an. Or, le député qu'il a

remplacé avait travaillé au Parlement pendant neuf ans et il a automatiquement eu droit à une pension de 27 000 \$.

• (1325)

Comment se fait-il que les libéraux ont tant de mal à comprendre l'extrême hostilité qu'il y a envers nous qui travaillons fort au nom des Canadiens, au nom de nos électeurs? Pourquoi ne voient-ils pas que ce régime de retraite représente un obstacle entre nous et nos électeurs? Pourquoi n'ont-ils pas modifié la situation? Aucune réponse ne semble venir.

Le député de Glengarry—Prescott—Russell a cité un article paru en février 1992 dans le *Hill Times*. Nous savons tous que ce journal est excellent et qu'il rapporte fidèlement les faits, comme il se doit, et nous avons tous hâte de le lire le jeudi, mais ce journal s'adresse presque exclusivement à des gens qui sont d'une façon ou d'une autre liés à la Chambre. Citer un éditorial de ce journal pour appuyer un argument en faveur de ces pensions scandaleuses dépasse tout simplement l'entendement.

Le député aurait dû lire des éditoriaux du *Sun* de Vancouver, du *Globe and Mail*, du *Herald* de Calgary et du *Sun* d'Ottawa. Je pourrais en nommer d'autres. Le régime de retraite des parlementaires doit changer et il aurait dû l'être depuis 400 jours.

M. Chuck Strahl (Fraser Valley—Est, Réf.): Madame la Présidente, je suis très heureux de discuter des pensions des parlementaires. Ma perspective a changé depuis un an et j'aimerais vous expliquer pourquoi.

Il y a tout juste une année, j'ai mené une dure campagne contre le régime de retraite dont bénéficient les députés, ce qui était facile à faire, compte tenu qu'à l'époque je n'étais pas admissible à une telle pension. Aujourd'hui, je suis dans une position radicalement différente.

Il y a maintenant un an que je suis souvent éloigné de ma famille et de mon foyer, que je dois assumer des dépenses supplémentaires et que je suis assujéti à l'horaire très exigeant qu'est le nôtre. En bref, depuis un an, j'ai dû consacrer tout mon temps et toutes mes énergies à mon travail de député.

Les députés seraient en droit de se demander si ma perspective a changé, compte tenu de cette réalité. En vertu du système actuel, si je siége à la Chambre durant cinq autres années, j'aurai droit à la pension de député. Je ne suis pas le seul dans cette situation. Plus de 200 nouveaux députés auront droit à une pension extrêmement généreuse après seulement six années à la Chambre.

La plupart de ces nouveaux députés ont fait campagne afin que soit modifié ce régime de retraite, ce que nous pourrions faire dès aujourd'hui, pour peu que notre volonté de changement n'ait pas été éteinte au cours de l'année écoulée. Même si ma perspective est différente maintenant, ma volonté de réforme reste intacte. Je continue de croire qu'il faut réviser notre régime de retraite. Il est essentiel de prêcher par l'exemple. Je veux formuler quelques propositions afin que nos pensions soient plus conformes à la réalité des autres Canadiens.